

Projet Alimentaire Territorial de niveau 2

La stratégie agricole et alimentaire volontariste de l'Agglomération Cannes Lérins reçoit le plus haut label de l'État

L'Agglomération Cannes Lérins construit et met en œuvre de façon concertée une stratégie agricole et alimentaire tant durable que saine, notamment à travers le Projet Alimentaire Territorial (PAT). Cet outil vise à relocaliser la production, accompagner les agriculteurs dans la pérennité et l'adaptation de leurs exploitations face au changement climatique, et proposer une alimentation équilibrée, avec une attention particulière aux enfants et aux personnes en situation de précarité. L'État a ainsi souligné les avancées réalisées en la matière en décernant à l'Agglomération cannoise la labellisation du PAT de niveau 2. Cette reconnaissance témoigne de la qualité de cette démarche lancée par David Lisnard, particulièrement impliqué depuis 2014 dans le développement de cette filière à Cannes, et généralisée à l'ensemble du bassin de vie communautaire.

« Depuis dix ans, l'Agglomération Cannes Lérins et la Ville de Cannes développent une filière agricole pérenne. Cela s'est d'abord traduit par l'augmentation de 65 hectares des espaces naturels protégés et inconstructibles pour Cannes notamment dans la basse vallée de la Siagne dédiée à l'agriculture, puis, en 2021, par l'implantation à Cannes d'une école de maraîchage innovante sur des petites surfaces en milieu urbain et péri-urbain. Cette première pierre du Projet Alimentaire Territorial de l'agglomération porte aujourd'hui ses fruits. Ces actions se poursuivent - à Cannes, sur notre bassin de vie communautaire et à l'échelle du pôle métropolitain Cap Azur - pour défendre notre modèle agricole, notre souveraineté alimentaire et notre patrimoine culturel ».

David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Lérins et maire de Cannes

Cinq ans pour concrétiser le Projet Alimentaire Territorial

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Projet Alimentaire Territorial depuis 2021, l'Agglomération Cannes Lérins s'est vu remettre le 19 mai 2024 par la Co'alim, instance de l'État, **le label de niveau 2 « en action », soit le plus haut niveau de reconnaissance nationale**, deux ans jour pour jour après l'obtention du label de niveau 1 « en émergence ».

Depuis trois ans, l'Agglomération cannoise œuvre pour **favoriser la souveraineté alimentaire du bassin de vie, accompagner la filière agricole locale dans une optique de développement durable, structurer sa politique foncière agricole et garantir une alimentation saine pour tous**. A ce titre, **39 actions prioritaires ont été élaborées** sur la base de six axes majeurs :

- foncier et installation des agriculteurs ;
- production agricole ;
- valorisation (transformation, logistique, vente) ;
- restauration collective ;
- précarité alimentaire ;
- alimentation-santé.

A ce jour, **12 actions sont d'ores et déjà engagées** comme le recensement des terres agricoles ou la création d'un groupe de restauration collective en faveur du partage de bonnes pratiques sur l'achat local et contre le gaspillage alimentaire. Cette démarche sérieuse et concrète a été reconnue par l'État. Désormais, et pendant cinq ans renouvelables, **l'Agglomération Cannes Lérins peut poursuivre cette stratégie en construisant de nouveaux partenariats**.

A Cannes, 65 hectares sont majoritairement dédiés à l'agriculture sur la basse vallée de la Siagne. En outre, 48 jardins familiaux et potagers sont mis à disposition d'associations et bénévoles sur une surface de 1 500 m². Enfin, en 2021, une école de maraîchage sur petites surfaces en milieu urbain et péri-urbain, créée par Christian Carnavalet, a vu le jour sur un terrain municipal de 14 000 m² et a déjà formé 21 élèves maraîchers selon la technique de la « French Method ».